OCOM C260.01 – VISITER L'INSTALLATION DE SÉCURITÉ D'UN AÉRODROME

1. **Rendement** : Visiter l'installation de sécurité d'un aérodrome

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.

3. **Norme** : Le cadet doit visiter l'installation de sécurité d'un aérodrome afin de mieux comprendre les opérations de sécurité dans un aérodrome.

4. **Points d'enseignement** : On demande au guide d'expliquer les points suivants :

   a. la fonction de la sécurité aéroportuaire; et

   b. les procédures de sécurité pour la manutention des bagages.

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Sorties éducatives :	80 min
c.	Total :	90 min

6. **Justification** : La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances des cadets sur la matière déjà enseignée dans l'OCOM M260.02 (Identifier les aspects des opérations d'aérodrome de base) en leur faisant participer à une visite.

7. **Documents de référence** : S.O.

8. **Matériel d'instruction** : S.O.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

    a. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.

    b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.